

Dossier de presse

// Service Presse

Tél. 02 40 41 67 06

presse@nantesmetropole.fr

ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

Des Assises pour repenser la transition alimentaire face au changement climatique et à l'urgence sociale

Les 12 et 13 septembre 2022 à la Cité des Congrès



**ASSISES TERRITORIALES DE LA
TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE
ET DE L'ALIMENTATION DURABLE**

**NANTES
12 > 13
SEPT 2022**

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse

La programmation

Nantes Métropole : les ambitions d'un Projet Alimentaire territorial

Les co-organisateur des Assises



Communiqué de synthèse

Nantes, le 11 juillet 2022

ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

Des Assises pour repenser la transition alimentaire face au changement climatique et à l'urgence sociale

Nées à Montpellier en 2019, les Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable valorisent les initiatives et stratégies territoriales en faveur d'une agriculture et d'une alimentation plus responsables. Ce rendez-vous a lieu dans une agglomération différente tous les deux ans, et la deuxième édition se tiendra à Nantes. Programmées pour 2021 et reportées en 2022, ces Assises se dérouleront les 12 et 13 septembre prochains, et mettront l'accent sur la prise en compte du changement climatique et de l'urgence sociale dans la transition alimentaire.

« Les 12 et 13 septembre, nous accueillerons à Nantes des acteurs publics et privés ainsi que des experts du champ agricole et alimentaire, tous engagés afin d'accélérer la transition vers une agriculture et une alimentation plus durables. Très impliqués localement sur ces enjeux, nous sommes fiers d'être la ville hôte de cette seconde édition de ces Assises au rayonnement national, qui viendra également nourrir les réflexions engagées dans la métropole nantaise.

Actions de préservation des surfaces agricoles, aides aux pratiques de production vertueuses, intégration du bio et du local dans la restauration collective, ou encore création d'« espaces comestibles » en ville, vecteurs de sensibilisation et de solidarité dans les espaces verts et les projets d'aménagement... : les territoires ont multiplié les initiatives qui ont posé les premiers jalons très concrets de leur contribution à la transition alimentaire. Face à la crise climatique et à l'augmentation de la précarité alimentaire, nous devons accélérer encore pour agir avec plus de force, adapter notre résilience à la juste mesure de ces enjeux, et proposer aux habitants une alimentation locale, durable et accessible. »

Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole

« La façon dont on mange, et dont on s'organise pour le faire, influence la société dans laquelle on vit. Manger nous concerne tous et impacte de très nombreux secteurs. En ce sens, l'alimentation est politique et constitue un formidable levier d'action pour faire face aux urgences sociales et écologiques. Réponse à un besoin vital mais aussi source de plaisir, l'alimentation est au cœur des enjeux environnementaux, sanitaires et socio-économiques. Face à l'augmentation des besoins à l'échelle de la planète, l'alimentation durable s'impose comme un défi collectif à relever et comme une voie d'avenir pour nos filières alimentaires. L'enjeu de ces Assises est de mobiliser tous les acteurs qui travaillent et innovent au quotidien en faveur de l'alimentation durable. Ces Assises leur permettront de croiser les regards pour qu'en ressortent des manières de faire originales, pour et par les territoires, en se concentrant sur les problématiques climatiques et sociales. »

Les organisateurs de la 2^e édition des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable

Les Assises sont co-organisées par Nantes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Terres en Villes, l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF Pays de la Loire, la Chaire Unesco Alimentations du Monde et le Voyage à Nantes.

Au programme :

- Des conférences et tables-rondes en plénière pour ouvrir et conclure l'événement
- Deux demi-journées d'ateliers participatifs en salle et hors les murs
- Des expositions, des espaces de discussion, des expériences gastronomiques...

Un appel à contributions a été lancé en novembre 2021 pour alimenter le programme des ateliers des Assises. Au total, plus de 180 contributions émanant d'une grande diversité d'acteurs (collectivités, agences de l'État, réseaux, organismes de recherche...) ont été reçues.

Environ 800 personnes sont attendues à Nantes : élu.e.s et agent.e.s territoriaux, acteurs.trices de la société civile, du monde économique et académique, porteurs de projets ou structures d'appui aux territoires...

Les 12 et 13 septembre à la Cité des Congrès de Nantes

Ces Assises sont gratuites et ouvertes à tous, sur inscription via le lien

<https://www.eventbrite.fr/inscription-assises-territoriales-de-lagro-ecologie-et-de-lalimentation-durable-2022-309371958857>

Une programmation approuvée par un conseil technique et scientifique (CTS)

Animé par le CNFPT et Terres en Villes, ce conseil technique et scientifique rassemble une vingtaine d'experts de la transition agroécologique et alimentaire et du changement climatique. Il a accompagné le suivi de ces Assises afin de co-construire la programmation des conférences plénières avec l'ensemble des partenaires.

Le conseil technique et scientifique a également participé à la sélection effectuée dans le cadre de l'appel à contributions, afin de thématiser les deux demi-journées d'ateliers participatifs. Son rôle est donc de conseiller, d'alerter et de lancer une réflexion prospective sur l'ensemble des questions scientifiques et techniques relatives à ces Assises.

Ce conseil, qui a vu le jour dans le cadre de la préparation de cette deuxième édition des Assises, a vocation à s'inscrire dans la durée et à accompagner les futures éditions, avec des membres permanents et temporaires.

Des Assises éco-responsables

Les Assises 2022 participent au Défi éco-événement de Nantes Métropole, un dispositif opéré par le Réseau Eco-Evénement (REEVE) des Pays de la Loire et les experts en éco-responsabilité événementielle du territoire. Dans ce cadre, les co-organisateurs sont accompagnés pour développer l'éco-mobilité et réduire au maximum les déchets en favorisant l'économie circulaire. Cet événement est également candidat à la labellisation « événement éco-engagé » (label décerné par le REEVE) qui valorise les actions menées en faveur de l'alimentation durable, du zéro-déchet, de la sobriété, de l'inclusion, du numérique responsable, etc.

Pour le déjeuner du 13 septembre, des recettes toutes particulières seront proposées aux participants des Assises : issues du « **défi boulettes** », module proposé dans le cadre d'un programme éducatif sur l'alimentation visant à accompagner les enfants de la Métropole nantaise au quotidien, elles ont été choisies, testées et goûtées par quatre classes de CE2 et CM1. Les recettes ont été conçues pour être ludiques et pour répondre aux enjeux de la transition : zéro gaspillage, saisonnalité respectée, apports nutritionnels garantis par l'alliance céréales-légumineuses, accessibilité financière et culturelle, et bien sûr la capacité à faire voyager et à rassembler autour de la table !

Le site des Assises

Tout le détail sur l'organisation des Assises, la programmation, les informations pratiques, les inscriptions... sont à retrouver sur le site internet des Assises : <https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

The image shows a banner for the 'Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable' held in Nantes on September 12 and 13, 2022. The banner features a background image of fresh produce like radishes and pumpkins. Text on the banner includes '2^e ÉDITION', '12 et 13 septembre 2022', 'Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable', and 'Nantes / Cité des Congrès'. A 'Voir le programme' button is visible. The website header includes navigation links for 'Les Assises', 'Le programme', and 'Les informations pratiques', along with 'Je contribue' and 'Je m'inscris' buttons. Logos for 'ASSISES TERRITORIALES DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE' and 'NANTES 12-13 SEPT 2022' are also present.

La programmation des conférences...



Le 12 septembre, 9h-10h30 : Transition alimentaire : il y a urgence !

Une conférence pour replacer les enjeux agricoles et alimentaires dans le contexte actuel, marqué par le changement climatique et l'augmentation de la précarité.

Pour ouvrir ces Assises, Patrick Caron (docteur vétérinaire, géographe au Cirad, ancien président Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire mondiale) et Pauline Scherer (sociologue-intervenante, animatrice de programmes de recherche-action et d'expérimentations sociales et coordinatrice de l'association Vrac & Cocinas à Montpellier) présenteront l'ensemble des enjeux de la transition alimentaire et inviteront le public à s'interroger sur le sens à donner à cette évolution agro-écologique et alimentaire.

Cité des Congrès - Auditorium 800 : séances plénières

Les crises écologiques et sanitaires de ces dernières années ont renforcé l'urgence de la transition agroécologique et alimentaire et sa mise à l'agenda local.

Les causes et les conséquences du changement climatique sont de mieux en mieux connues, notamment grâce aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les agro-écosystèmes et les filières alimentaires, qui subissent déjà les effets de la hausse des températures, de la multiplication des événements météorologiques extrêmes ou encore de la dégradation de sols, sont forcés d'anticiper le changement et de s'y adapter. D'autre part, la réduction de l'empreinte écologique humaine (les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance aux énergies fossiles, l'artificialisation des terres...) est aujourd'hui un défi majeur. Il est donc urgent d'engager des démarches d'adaptation et d'atténuation.

Le changement climatique n'impacte pas les tous individus de la même manière et tend à aggraver les disparités sociales. L'urgence climatique se double donc d'une urgence sociale, rendue visible et renforcée par la pandémie de Covid ou la crise ukrainienne. Les inégalités alimentaires reflètent et renforcent d'autres inégalités sociales (de richesse, de santé, de genre...) et existent à toutes les échelles : entre pays ; au sein des pays, entre territoires ; et à l'intérieur même des territoires.

Ainsi, il est essentiel de repenser les pratiques de production, de transformation, de distribution et de consommation afin qu'elles soient prennent en compte le changement climatique, mais aussi la préservation de la biodiversité, l'augmentation de l'autonomie alimentaire des territoires, les attentes des citoyens en matière d'alimentation saine, durable et accessible à tous, la création et le partage des richesses et le développement d'emplois rémunérateurs et porteurs de sens.



Le 12 septembre, 11h-12h30 : Résilience alimentaire des territoires : panorama de dynamiques à l'œuvre

Une table-ronde pour faire un tour d'horizon des approches territoriales de la transition agro-écologique et alimentaire, nécessaire face à l'urgence climatique et sociale.

Pour ce tour d'horizon de la façon dont les territoires abordent aujourd'hui les questions de transition agro-écologique et d'alimentation durable, des expert.e.s, chercheur.euse.s et chargé.e.s de PAT seront conviés autour de la table et feront part de leurs retours d'expériences, à travers le prisme de la résilience alimentaire.

Cité des Congrès - Auditorium 800 : séances plénières

Changement climatique, épuisement des ressources de sols et en eau, effondrement de la biodiversité, épidémie de Covid-19, guerre en Ukraine... Qu'il s'agisse de dégradations de fond ou de perturbations inattendues, les diverses crises contemporaines mettent à mal la sécurité alimentaire, définie comme l'accès physique et financier à une alimentation de qualité en quantité suffisante, dans le respect des préférences culturelles des personnes (définition de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO). Ce constat amène de plus en plus d'acteurs à la conclusion qu'une transition des systèmes agricoles et alimentaires est nécessaire.

La (re)territorialisation peut apparaître comme une réponse aux insuffisances du système agro-alimentaire mondialisé, sans pour autant constituer une rupture absolue : les situations locales sont souvent hybrides, entre dépendance totale aux flux mondiaux et parfaite autarcie. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les projets alimentaires territoriaux (PAT) issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, ainsi que la loi Climat-Résilience du 22 août 2021. De nombreux territoires se sont ainsi engagés dans une démarche pour identifier leurs vulnérabilités et améliorer la résilience de leurs systèmes agricoles et alimentaires, c'est-à-dire leur capacité à garantir la sécurité alimentaire des populations malgré des perturbations variées et non prévues.



Le 13 septembre, 14h-15h30 : Vers des futurs alimentaires souhaitables

Trois dialogues réunissant chacun deux ou trois intervenant.e.s pour synthétiser les apports des ateliers organisés lors de ces Assises et prendre du recul au-delà du champ institutionnel :

- Apprendre d'aujourd'hui pour penser l'avenir : entre évolutions sociétales et impératifs climatiques, à quoi ressembleront nos assiettes demain ?
- Avancer collectivement vers une alimentation durable accessible à tous : quelles implications du champ à l'étalage ?
- Mieux prendre en compte les besoins et les contributions des habitants : comment rendre possible l'exercice d'une vraie citoyenneté alimentaire ?

Cité des Congrès - Auditorium 800 : séances plénières

La tenue de ces Assises et le succès de l'appel à contributions lancé en novembre dernier pour alimenter les ateliers est une preuve de la montée en puissance des questions d'agriculture et d'alimentation durable auprès de nombreux acteurs : institutionnels, politiques, agricoles, de l'économie sociale et solidaire, de la santé, de l'éducation, de la recherche, etc. C'est l'ensemble de la société qui est impliquée, ce qui nécessite un travail collaboratif pour intégrer à la réflexion les besoins et les attentes de tous. C'est ce travail que les Assises cherchent à engager, car la transition alimentaire ne pourra pas se faire sans mobilisation collective : l'évolution des systèmes alimentaires vers davantage de durabilité dépend aussi de la capacité des acteurs institutionnels, dont les collectivités territoriales, à tisser des liens avec les autres champs de recherche et d'action.



Le 13 septembre, 16h-17h30 : Nouvelles gouvernances, nouvelles alliances, nouvelles compétences ?

Un temps politique avec des grands témoins pour ouvrir les horizons.

Lors de ce temps, les participants bénéficieront de visions nationales et européennes, avec les témoignages de Benoît Biteau, député européen, vice-président de la Commission de l'agriculture et du développement rural, et de Frédéric Marchand, sénateur du Nord, chargé d'une mission d'information gouvernementale sur les Projets Alimentaires Territoriaux.

Cité des Congrès - Auditorium 800 : séances plénières

La reconnaissance du lien entre l'urgence climatique et l'urgence sociale plaide pour une transition socio-environnementale vers des modèles plus durables, plus accessibles, plus résilients, plus collaboratifs. Bien que ces grands enjeux dépassent largement le champ de l'alimentation, ces Assises veulent montrer que la transition agro-écologique et alimentaire peut être un angle de réponse à cette double urgence.

Si l'on souhaite des réponses opérationnelles pertinentes et coordonnées, se pose alors la question des modes de gouvernance au sein des territoires, des relations entre territoires et entre échelles territoriales, et éventuellement de nouvelles compétences pour les collectivités territoriales. Pratiques à améliorer, outils à partager, évolution des politiques publiques, de la législation et des modèles économiques... Quelles perspectives d'action peut-on envisager pour les acteurs des systèmes alimentaires territoriaux, notamment dans le renforcement des liens entre politique agricole, politique alimentaire, politique climatique et politique sociale ?

... et des ateliers

En plus des expositions à la Cité des Congrès, des espaces de discussion et des expériences gastronomiques supervisées par le Voyage à Nantes, deux demi-journées d'ateliers participatifs en salle et hors les murs sur 5 formats seront organisées lors de ces Assises :

- **La place des marchés**, pour donner à voir de bonnes pratiques
 - ➔ Principe : trois expériences sur un même thème présentées successivement à un petit groupe
 - ➔ Objectif : « pitcher » un projet, faire connaître une structure et son fonctionnement, synthétiser les résultats d'une étude... et découvrir des expériences similaires
 - ➔ Durée : 45 minutes (5 minutes de présentation et 10 minutes d'échanges par expérience)
- **La fertilisation**, pour approfondir une expérience-clé
 - ➔ Principe : une présentation détaillée suivie d'un débat avec le public
 - ➔ Objectif : étudier une question complexe en décortiquant une expérience
 - ➔ Durée : 45 minutes (20 minutes de présentation et 25 minutes d'échange)
- **La ruche**, pour construire ensemble un outil, une démarche répondant à une problématique
 - ➔ Principe : les participants construisent ensemble un outil, une démarche répondant à une problématique définie par les co-organisateurs sur la base des contributions reçues via l'appel à contributions
 - ➔ Objectif : explorer des questions récurrentes pour les acteurs territoriaux, éventuellement sur la base d'un projet émergent
 - ➔ Durée : 1h30
- **Les parcours urbains de la transition alimentaire** dans les quartiers nantais, pour porter ensemble un regard sur un paysage
 - ➔ Principe : une déambulation dans un quartier de Nantes
 - ➔ Objectif : découvrir les paysages alimentaires urbains, rencontrer ceux qui les animent et réfléchir collectivement à ce qu'ils révèlent de nos systèmes alimentaires
 - ➔ Durée : 3h (1h de marche et 2h de rencontres)
- **Les visites de sites dans l'agglomération**, pour mettre en regard pratiques nantaises et extérieures
 - ➔ Principe : un atelier délocalisé dans un ou plusieurs site(s) de l'agglomération nantaise avec visites et interventions
 - ➔ Objectif : illustrer une thématique par une expérience nantaise, croisée avec des expériences extérieures
 - ➔ Durée : 3h

Les ambitions du Projet Alimentaire Territorial de Nantes Métropole

Un engagement de longue date concrétisé dans un Projet Alimentaire Territorial ambitieux

Depuis plus de 15 ans, la Métropole conduit des actions volontaristes pour le maintien de la vocation agricole des terres. En 2015, Nantes a signé, aux côtés de Montpellier et de dizaines d'autres villes du monde, le Pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines, s'engageant ainsi à promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous sur son territoire. Nantes Métropole a lancé son [Projet Alimentaire Territorial](#) (PAT) dès 2016, deux ans après la création de ce dispositif. Labellisé par le Ministère de l'Agriculture en novembre 2018, ce PAT se décline en 8 grands engagements et 71 objectifs chiffrés à court (2025) ou moyen terme (2030). Trois chantiers prioritaires ont été identifiés : l'agriculture, l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, et la déclinaison du PAT à l'école.

Quelques chiffres clés

État des lieux

- > 62 % de la surface de Nantes Métropole correspond à des espaces agricoles ou naturels et forestiers
- > 245 exploitations agricoles siègent sur le territoire
- > 32 % de ces exploitations sont en bio
- > 41 700 repas sont servis quotidiennement sur la Métropole par les cantines municipales
- > 420 entreprises de production et transformation agro-alimentaire se trouvent sur le territoire

Quelques objectifs du PAT

- > Atteindre 50 % de la surface agricole utile dédiées à des productions bio ou en conversion
- > Accompagner 5 à 10 installations agricoles par an et la professionnalisation de 10 fermes urbaines
- > Embarquer 400 participants dans les défis citoyens alimentaires
- > Accompagner 200 foyers de 5 quartiers prioritaires dans des commandes locales et collectives
- > Engager les 24 communes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Des dispositifs d'animation partenariaux

- > Un PAT élaboré avec la participation de plus de 700 personnes
- > Les ateliers du PAT qui réunissent deux fois par an une centaine de techniciens et élus des 24 communes sur les 3 chantiers prioritaires du PAT
- > Le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation, composé de 22 personnes indépendantes, en charge de porter un regard de suivi évaluatif sur l'avancée du PAT
- > Un Comité technique agricole réunissant tout les deux mois les différents partenaires de la Métropole (Chambre d'agriculture, GAB 44, Cap 44, Terres de Liens, CIAP, SAFER) et techniciens métropolitains

Quelques réalisations marquantes

- > 1 million d'euros d'aides agricoles conditionnées au bio sur le mandat 2020-2026
- > Le maintien des surfaces à vocation agricole et du nombre d'exploitations agricoles dans la Métropole depuis 2016 grâce à un volontarisme foncier et des accompagnements financiers et techniques
- > 39 classes de primaire accompagnées en 2021-2022 sur l'alimentation durable
- > 1 284 000 euros consacrés en 2021 par la Ville de Nantes à l'aide directe aux nantais fragiles pour les soutenir principalement sur l'accès à l'alimentation
- > 12 communes engagées dans une démarche complète sur le gaspillage alimentaire
- > Un diagnostic agricole exhaustif du territoire conduit en 2021 auprès des 240 exploitations du territoire, préalable à l'élaboration courant 2022 de la stratégie foncière agricole métropolitaine
- > Plusieurs chantiers engagés avec des territoires voisins : sur l'accessibilité alimentaire avec la Communauté de Communes de Nozay, du MIN et de l'AURAN ; sur la restauration scolaire avec le Pays de Retz ; avec le Département sur les enjeux de commande publique
- > L'accueil des Assises nationales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable en septembre 2022

Les co-organisateurs de la 2^e édition des Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable



Nantes Métropole

Nantes, ville hôte pour ces deux jours de colloques, est membre du Pacte de Milan depuis 2015. Le Projet Alimentaire Territorial de la métropole nantaise a été lancé dès 2016, labellisé par le Ministère de l'Agriculture en novembre 2018, et s'est vu renforcé par des objectifs et des chantiers prioritaires dès 2019.

Un Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation suit les avancées de la feuille de route Agriculture et Alimentation depuis 2020 et plus particulièrement les trois chantiers prioritaires que sont l'agriculture, l'accès à une alimentation de qualité pour tous et la déclinaison du PAT à l'école.



Montpellier Méditerranée Métropole

Les Assises de l'Agroécologie et de l'Alimentation Durable sont nées à Montpellier, en février 2019.

Comme Nantes, Montpellier Méditerranée Métropole s'est engagée, dès 2015 à Milan, dans le Pacte de Politique Alimentaire avec plus de cent villes du monde entier. Depuis la métropole de Montpellier s'est lancée dans un plan d'action ambitieux pour répondre aux enjeux de la transition alimentaire sur son territoire.



CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Véritable partenaire des territoires pour accompagner, soutenir et innover, le CNFPT s'est associé aux Assises de l'Agroécologie et de l'Alimentation Durable dès sa première édition.

Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Il accompagne les projets des collectivités territoriales par le développement des compétences de leurs agents. Il est par ailleurs vecteur de promotion sociale au bénéfice des agents tout au long de leur carrière professionnelle : formation d'intégration en amont de la titularisation, préparation aux concours et examens professionnels, accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et ateliers de reconversion professionnels. Enfin, il est un acteur de proximité avec ses délégations régionales qui œuvrent au plus près des collectivités. Il propose ainsi une offre variée, harmonisée, orientée sur les activités transversales et les métiers et/ou fonctions des agents territoriaux. L'offre de formation se compose d'itinéraires nationaux et régionaux avec plusieurs modules de formation. Elle peut également s'adapter aux contraintes des territoires en proposant des formations sur mesure dans les services des collectivités qui le souhaitent.



Terres en Villes

Créé en 2000, Terres en Villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau accompagne ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire.

Les nombreuses rencontres organisées entre les membres permettent un échange d'expériences et de pratiques et un apprentissage mutuel, tandis que les projets et recherches-actions dans lesquels est impliqué le réseau permettent d'expérimenter dans les territoires et d'explorer de nouveaux domaines d'action. En s'appuyant sur ses acquis, Terres en Villes contribue au débat national et international sur la ville, son agriculture et son alimentation.

La Charte de Terres en Villes prône les valeurs du développement durable et l'hybridation des approches entre agronomie, urbanisme et écologie. Elle a été récemment renouvelée afin d'élargir les valeurs du réseau aux systèmes alimentaires territoriaux.

Ce sont aujourd'hui 29 agglomérations ou métropoles qui constituent le réseau, chacune étant représentée conjointement par l'intercommunalité et la Chambre départementale d'agriculture ou en Ile-de-France par une association territoriale comprenant ces deux collèges.

Terres en Villes a immédiatement marqué son intérêt pour les Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable en participant à la première édition en 2019 à Montpellier aux côtés de Montpellier Méditerranée Métropole, du CNFPT et d'Agropolis International.



ADEME - Agence de la Transition Ecologique

L'ADEME Pays de la Loire participe à la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique sur le territoire.

À ce titre, elle participe activement aux travaux de planification et de prospective ainsi qu'à la mise en place d'actions permettant d'atteindre les objectifs régionaux.

Enfin, l'ADEME Pays de la Loire facilite la mise en œuvre des projets en lien avec la transition écologique par des aides financières, du conseil, de la mise en relation et de la formation.



Le Voyage à Nantes

Le Voyage à Nantes est à la fois un organisme touristique chargé de la promotion de la destination Nantes Métropole, créé en 2011 sous la forme d'une société publique locale, et un parcours, la ligne verte, long de plus de 12 kilomètres, ainsi qu'un événement estival renouvelé tous les ans.

En 2011, Le Voyage à Nantes se lance dans la promotion culinaire, en sortant le tout premier guide des Tables de Nantes. Dix ans après, ce sont 125 adresses autour de Nantes qui ont été sélectionnées par un jury aux petits oignons ! Mais à chaque fois, le savoir-faire des professionnels y est valorisé, les produits sont locaux et les restaurants chaleureux !

Ces produits locaux cuisinés avec savoir-faire et passion seront au menu des Assises.



Chaire UNESCO Alimentations du monde

Depuis 2011, la Chaire UNESCO Alimentations du monde, hébergée par Montpellier SupAgro, organise le dialogue sciences-société pour la promotion de systèmes alimentaires plus durables. Pour ce faire, elle cherche à décloisonner les différentes formes de savoirs sur l'alimentation et à soutenir les acteur.rice.s du changement à travers trois types d'activités :

- la formation : le Mastère Spécialisé « Innovations et politiques pour une alimentation durable » (MS IPAD) et divers modules de formation, MOOC, etc. ;
- la recherche-action : les systèmes alimentaires urbains durables ; les solidarités alimentaires face à la précarité ;
- le décloisonnement et la diffusion des savoirs : parcours thématiques, publications, conférences...



DRAAF - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

La DRAAF est un service déconcentré du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Placée sous l'autorité du Préfet de région, elle contribue à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.

La DRAAF Pays de la Loire est associée à l'organisation des Assises 2022 à Nantes.